1973 juillet

APPORT FINANCIER DU CANADA A LA FAMILLE DES ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES

Introduction Les contributions importantes et croissantes du Canada à la famille des organisations des Nations Unies témoignent de l'appui et de la participation active du Canada à cette organisation mondiale. La majorité des organismes subsidiaires ont été créés depuis 1945 bien que certains, comme l'Union postale universelle, existent depuis la fin du siècle dernier. Leurs objectifs principaux consistent à favoriser un climat de paix et de progrès économique et social à l'échelle internationale et de fournir les services nécessaires à la mise en application d'accords internationaux dans les secteurs politique, économique, commercial, social, technique et dans d'autres sphères d'activité.

Les contributions du Canada aux Nations Unies se groupent en trois catégories principales: α) les cotisations annuelles servant à financer les affectations de crédits dont fait état le budget ordinaire de l'Organisation; b) les contributions au maintien de la paix; et c) les contributions aux activités de toute une gamme de programmes multilatéraux dans les domaines économique, social et humanitaire. Les cotisations et les contributions volontaires que le Canada a versées aux Nations Unies depuis şa création en 1945 se chiffrent à environ 421.8 millions de dollars.

> Durant la même période, les cotisations et les contributions volontaires versées aux organismes intergouvernementaux non financiers se sont chiffrées à environ 80.2 millions de dollars. Le Canada a également mis à la disposition des institutions financières des crédits supplémentaires importants visant à favoriser la croissance du commerce international, de la coopération monétaire et du développement économique.

Les pages suivantes contiennent des renseignements plus détaillés sur la nature et la portée des contributions du Canada à la famille des organisations des Nations Unies. Les trois annexes renferment des données statistiques détaillées sur les contributions. L'Annexe A énumère les contributions du Canada au cours de l'année financière allant du ler avril 1971 au 31 mars 1972. L'Annexe B ventile les contributions du Canada par organisation, par programme et par activité entre 1945 et le 31 mars 1972. L'Annexe C compare les contributions volontaires du Canada à celles des onze autres principaux cotisants en ce qui concerne cinq programmes importants.

A moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.